

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Brownson's Quarterly Review, July 1844.
COME-OUTERISME, OU TENDANCE RADICALISTE DU JOUR.
DU RADICALISME.

SUITE.

Mais il y avait encore sur la terre des restes de la race d'Enoc, ces hommes nés de la terre, ces hommes puissants de l'antiquité avaient oublié que la première des grâces chrétiennes est l'humilité, et que la première des vertus chrétiennes est l'obéissance; ils crurent que la soumission était une dégradation, et même un vil abaissement, alors ils résolurent de gouverner, et de ne plus être gouvernés. Comme Lucifer et ses anges apostats, ils s'élevèrent contre l'autorité. Ils disputèrent la suprématie au Tout-Puissant. Ils répandirent l'esprit de révolte dans presque-tous les pays reconnus chrétiens; et la vertu chrétienne ne fut plus alors l'obéissance, mais la désobéissance. La soumission aux supérieurs devint *anti-chrétienne*. Il n'y eut plus de supérieurs. Cela parut dans le seizième siècle, dans la révolte contre l'Eglise. Luther s'éleva contre le Pape, lui et ses disciples, avec Zuingle et Calvin secouèrent le joug de l'autorité, et s'en emparèrent pour eux-mêmes. La révolte ecclésiastique fut suivie de la révolte civile dans l'insurrection des paysans, ensuite vint la rébellion des Pays-Bas, ensuite la rébellion de l'Angleterre. L'esprit révolutionnaire, abattu pour un instant, reparut avec une plus grande intensité; enfin dans le dix-huitième siècle, il se répandit dans toute l'Europe, et finit par triompher dans la révolution française. Voltaire a continué l'ouvrage de Luther, comme Pa dit gravement un écrivain populaire dans une feuille périodique religieuse. Luther renversa l'autorité du Pape, Voltaire, l'infailibilité des Ecritures Saintes, et finalement émancipa l'esprit de sa servitude, et proclama ensuite et pour toujours la liberté absolue de sa raison.

Que notre moderne radicalisme soit une tige de cet esprit satanique, il n'y a aucun doute là-dessus. Cet esprit a pris pleine possession de la littérature moderne. Toute notre littérature populaire est *Fitanique*, et fait la guerre à la divinité; elle est profondément révolutionnaire. Quel est l'esprit dominant de la littérature allemande la plus en vogue? Kant, Schiller, même Goëthe, le conseiller privé avec son extérieur calme et conservateur, ils sont tous de la race des Titans et des Enors, les enfants de Cain et non de Seth. Que dirons-nous de plus de Byron, Shelley, Bulwer, et même de Carlyle? ou de la *Couchemare* école, de France avec ses Victor Hugo, De Balzac et George Sand? et de quelle autre parenté sont vos Owens, Fourier, et Saint Simon.

Le mot de guet de tout ce parti, sous l'influence du même esprit, est *Liberté*, sous quelque forme *Protéenne* que ce soit. C'est cet ange de lumière, sous l'apparence duquel le démon s'est déguisé pour parcourir çà et là la terre cherchant qui il peut dévorer. La liberté est un nom sacré, le nom de tout ce qui est cher, précieux, et qui fait battre le cœur de l'homme; c'est vers ce nom qu'aspire tout ce qui est généreux, noble et digne de louange dans notre nature; le nom pour la vraie fin duquel nous sommes faits; car notre meilleure fin, notre plus grand bien, c'est de devenir libres, et d'être capables de tendre vers la parfaite loi de liberté. Faites paraître d'abord que votre cause est celle de la liberté, et vous amènerez alors toutes les sympathies de votre côté, et vous prouverez qu'en combattant contre vous, c'est combattre contre Dieu. Celui qui blasphème contre la liberté, blasphème contre celui qui l'a faite. Tout ce que Satan a donc à faire pour persuader les hommes, c'est de leur persuader que sa cause est celle de la liberté, alors il fera que leurs consciences travailleront pour lui, et tout ce qu'il y a de plus noble et de plus énergique dans leur nature sera à son service.

La forme spécifique de ce qui, parmi nous, est appelé Radicalisme, (*come-outerism*) a été déterminée par le mouvement d'*Abolition*. La mission providentielle de ce pays est la liberté; la réalisation de liberté, non pas de classes, de castes, ou d'état, mais la liberté de l'homme comme être moral, intellectuel, social et religieux; c'est là que le christianisme pouvait perfectionner son ouvrage, en délivrant l'homme de toute espèce d'esclavage et en l'élevant à la glorieuse liberté d'enfant de Dieu. C'est là la fin que la providence nous a assignée; mais c'est précisément la fin que le démon veut détruire. La liberté est une chose qu'il a le plus en horreur; il faut qu'il renverse la liberté ou qu'il ne puisse mettre le pied sur le continent. Comment la détruira-t-il? En faisant une guerre directe contre elle; c'est-à-dire par une opposition directe et ouverte contre ses penchans les plus saints et les plus sublimes? Le démon est trop rusé pour cela, parce qu'il connaît parfaite-

ment que s'il en agissait ainsi, tout le monde connaîtrait son réel et véritable caractère, qu'il le découvrirait, et qu'il verrait qu'il est le grand ennemi du genre humain, par conséquent qu'il se préparerait à lui faire la guerre. Il ne peut ruiner la liberté qu'au nom de la liberté, accomplir ses desseins qu'en en appelant à nos instincts les plus purs et les plus saints, en faisant croire et sentir qu'en lui obéissant de tout notre cœur, que réellement ce n'est pas lui, mais Dieu que nous servons. Il faut qu'il s'efforce de se mettre à la place de Dieu, qu'il se fasse croire Dieu, et adorer comme Dieu. Alors il faut qu'il s'insinue dans nos sentimens, dans nos penchans, qu'il excite même notre dévotion vers la liberté, et qu'il défasse la liberté, en nous la faisant chercher là où elle n'est pas, dans des tems mauvais et par des moyens illicites.

L'erreur des Abolitionnistes n'est pas qu'ils aiment la liberté, ou qu'ils cherchent de tout leurs cœurs et de toutes leurs forces de la réaliser aussi bien pour l'homme noir que pour l'homme blanc. La religion de J.-C. ne connaît point de distinction de caste ou de couleur; tous sont les enfans d'un père commun, ont un même Sauveur, et une même destinée céleste; la fin qu'ils cherchent est digne de louange, est une fin strictement légitime, nous parlons seulement de cette fin sincère et honnête qui peut se rencontrer parmi eux; mais ils oublient qu'on ne doit jamais chercher une fin même honnête par des moyens illégitimes. C'est là qu'est leur erreur. En cherchant à abolir l'esclavage dans le Sud, ils ont trouvé l'Eglise et l'Etat d'accord avec eux, c'est-à-dire ils ont trouvé l'Eglise et l'Etat disposés à le faire dans le temps et de la manière qu'ils le trouveront à propos. Mais l'homme est-il fait pour l'Etat et l'Eglise, ou l'Etat et l'Eglise pour l'homme? La liberté n'est-elle pas la vraie fin pour laquelle l'homme a été créé. Tout homme n'a-t-il pas le droit d'être libre. Tout état ou toute Eglise qui s'opposent à la liberté, qui m'empêchent de délivrer le captif, de l'arracher à ses fers, peuvent-ils venir de Dieu ou méritent-ils en aucune manière mon appui? Non. Donc à bas l'Eglise! à bas un ministère corrompu! A bas l'Etat. A bas, comme nous l'avons entendu crier à un meneur de l'Abolition dans une assemblée publique, à bas, le drapeau étoilé. A bas l'armée et la marine! A bas l'exécutif. A bas la cour de justice! A bas la législature! A bas tout le gouvernement civil et ecclésiastique! Et de tout les droits de l'homme!

Maintenant nous admettons bien volontiers que l'Etat et l'Eglise existent par l'homme; et que la vraie liberté de l'homme est une souveraine pour l'un et l'autre. Nous admettons aussi volontiers que si l'un et l'autre deviennent hostiles à la liberté de l'homme qu'ils cessent d'être dignes de notre support. Mais qui a le droit de décider cette question? Là, se découvre l'esprit satanique du Radicalisme. Il prétend que l'individu est son propre juge; que lorsque j'ai décidé de moi-même qu'une certaine chose doit être considérée comme bonne et sainte, j'ai le droit de chercher cette chose contre toutes les autorités établies. La constitution est sur mon chemin, je me lève, comme en effet l'a fait un orateur Abolitionniste dans Fanueil-Hall, et je m'écrie: *ma malédiction sur la Constitution!* Là je pose ma conviction individuelle, mon caprice personnel, et je prétends que j'ai droit de les suivre; en arrive ce qu'il pourra. Je ne reconnais d'autre autorité que la mienne, et je réclame le droit de faire ce qu'il me plaira. Je suis plus sage que l'Eglise et que l'Etat; et il n'y a point de loi à laquelle je doive obéissance, si ce n'est à la loi que je me fais moi-même. C'est là l'élément satanique du radicalisme. Le radicalisme ne peut se justifier qu'en faisant connaître qu'il a une mission divine, et qu'il est muni d'une inspiration entière et immédiate. Il n'y a que l'autorité de Dieu qui puisse exempter un homme d'obéir à la loi existante, et il doit faire voir qu'il a cette autorité, ou être convaincu d'esprit satanique. Nos Abolitionnistes modernes ont-ils un mandat du Tout-Puissant pour abolir l'Etat et l'Eglise?

Mais ce n'est pas tout. Supposons que les radicalistes, pour un instant, renversent l'Etat, qu'ils traînent dans la boue le drapeau étoilé, qu'ils abolissent la constitution et toute forme de lois; qu'ils effacent toutes traces de gouvernement et qu'ils procèdent partout les droits de l'homme. Qu'y gagneront-ils? Quelle protection auront-ils pour ces droits de l'homme? Qui empêchera le fort d'accabler le faible, le rusé de tromper le simple? Et les radicalistes, eux-mêmes dans leurs propres affaires ne peuvent rien exécuter sans organisation, il leur faut des comités et des modérateurs. Est-ce qu'il n'y a que le gouvernement de l'homme qui s'oppose à la liberté? L'esclavage est-elle une suite nécessaire du gouvernement? Et si on était les restreintes de

gouvernement, et que tout homme fût laissé à ses passions individuelles, à son instinct, à ses convictions, à son caprice, serait-il libre à la glorieuse image de son créateur? Est-ce que l'un ne cherchera pas à gagner quelque avantage sur l'autre? Et qui le protégera? N'est-ce pas le gouvernement lui-même et les lois qui protègent ces hommes dans le temps même qu'ils cherchent à avilir les lois et le gouvernement, — et qui nous défendent nous-mêmes contre les radicalistes quand nous défendons les lois et le bon ordre.

Supposons encore que les radicalistes réussissent à détruire le ministère ecclésiastique, en détruisant l'Eglise, et en faisant tout entrer dans un parfait chaos moral et religieux, qu'y gagneront-ils encore? Est-ce qu'il n'y a point de crime dans le cœur humain qui n'y soit point mis par l'Eglise et les prêtres? Sont-ce les prêtres et l'Eglise qui ont planté dans nos cœurs toutes ces passions vindicatives, notre amour propre, notre amour du monde, nos torts et nos outrages les uns contre les autres? Ce serait folie que de le prétendre. Abolissez donc l'Eglise et la prêtrise, et la cause de tous ces maux restera toujours la même; nous aurons toujours au-dedans de nous le péché *originel*, la corruption entretenue, et la concupiscence qui causent tous les maux dont l'homme se plaint et auxquels il est sujet. Ainsi donc si l'individu a droit de mettre de côté l'Etat et l'Eglise, sur sa propre responsabilité, il n'y gagnera rien, et ne trouvera pas sa condition meilleure qu'auparavant.

Il est toujours permis de chercher à redresser les torts, de travailler à empêcher le mal, partout et de quelque manière qu'il existe, *mais par des moyens légitimes*; et quels sont ces moyens légitimes? ce n'est pas à l'individu d'en juger. Nous devons tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, obéissance à l'autorité: à l'Etat en matière civile, et à l'Eglise, autorisée à parler au nom de J. C., en matière religieuse; et je n'ai aucun droit d'employer des méthodes ou des moyens de redresser les torts, ou de travailler à faire des améliorations qu'en me soumettant à leur autorité.

Cependant plusieurs de ceux qui ne sont point radicalistes, auront de la peine à se rendre à cette conclusion. La vérité est, et il n'y a pas besoin de chercher à la déguiser, que le radicalisme est la foi commune de ce pays, poussée à ses derniers excès. Des milliers et des milliers, qui condamnent, dans les termes les moins équivoques, Garrison, Rogers, Foster, Abby Folsom, et tous leurs amis et associés intimes, reçoivent et défendent les promesses, d'où ces philosophes tirent leurs conclusions logiques en faveur de leurs opinions brutales. En politique la plus grande partie de nos paysans approuvent le droit sacré de la révolution, et prétendent que le gouvernement tire toute sa force du consentement des gouvernés. En religion, presque chacun de nous s'en tient au droit du jugement privé; que chaque individu, en morale comme en politique, est libre de choisir sa religion. Sans doute dans la pratique nous nions ces principes, sans doute nous résistons à leur application pratique; mais elles n'en sont pas moins la foi solennelle et reconnue du pays; et aucun homme ne peut conserver sa place dans notre communauté en mettant en question leur solidité théorique. En reconnaissant l'individualisme en religion, et qu'aucun gouvernement ne peut commander sans le consentement des gouvernés, avec le droit de faire de la révolution en politique, nous délinquons aucun homme, qui veut la raisonner logiquement, d'échapper aux conclusions des radicalistes. Nous pourrions dire qu'il n'est pas nécessaire de porter comme eux les choses à l'extrémité, nous pouvons discuter sur tel ou tel autre point de pratique, mais nous ne pourrions rien objecter contre leurs doctrines. Ils sont consistants, et nous qui les opposons, nous sommes inconsistants. Ils ont la force d'être vrais dans leurs principes, et nous, nous tremblons comme des *poltrons* aux conséquences légitimes de nos croyances.

C'est là le danger, s'il n'y avait rien dans notre foi nationale pour servir de base, comme *data* logiques, au radicalisme, nous n'aurions rien à craindre; mais chacun dans sa vie collective tend à poser logiquement les grands principes sur lesquels est fondée cette vie, et quoique par un bon sens pratique il puisse pour un certain temps en arrêter les progrès, il ne pourra jamais empêcher qu'elle ne parvienne à sa fin dernière. Nous sommes les enfants de la révolte dans l'Etat et du schisme dans la religion. Nous ne trouvons rien de sacré dans le gouvernement, rien qui nous relie dans l'Eglise; notre jeunesse est imbuée de bonne heure de cette idée de la suprématie de l'individu, et chacun de nous, qui pense sérieusement, grandit avec cette conviction que notre seul jugement dans tous les cas est l'unique règle de nos actions; quand nous entreprenons, dans la chaleur et l'enthousiasme de la jeunesse, d'écrire ou de parler à nos concitoyens, c'est toujours avec cette conviction qui enflamme nos esprits. Nous voulons nous tenir sur nos deux pieds. Qu'est-ce que l'antiquité pour nous? Qu'est-ce que nous fait ce que les autres ont cru ou croient encore? Qu'est-ce pour nous la voix de l'Eglise? Une simple association d'individus, et d'individus qui ne sont pas plus sages et meilleurs que nous. Qu'est-ce pour nous l'Etat? Aussi une association d'individus? Et que sont les lois, faites par nos serviteurs, et dans neuf cas sur dix, faites par des hommes qui n'en savent pas la moitié autant que nous? C'est là, le sentiment avec lequel nous entrons dans le monde; et ce ton et ce sentiment est en parfaite harmonie avec la foi établie dans le pays. Quelle merveille donc que des hommes engagés dans ce qu'ils croient une bonne cause, se voyant contredits, ou point soutenus par l'Eglise ou par l'Etat, prennent la résolution de renverser l'Eglise ou l'Etat, et de proclamer la liberté absolue de l'individu contre l'un et l'autre.

A continuer.

SUITE ET FIN DE L'ARTICLE DU PILOT:

L'éducation non-seulement n'est pas en retard, mais, encouragée par l'Eglise papiste, et elle est dans ses mains un puissant instrument dont elle se sert avec habileté. Dans chaque rue de Rome pour preuve, vous trouvez à de courtes distances des écoles primaires publiques destinées à l'éducation des enfants, tant des moyennes que des basses classes. Rome avec une population de 158,678 âmes possède 372 écoles primaires publiques, avec 482 instituteurs, et 1409 enfants qui les fréquentent. Edimbourg fournit-elle autant d'écoles pour les classes d'enfants? Les Etats du Pape ne contiennent que deux millions et demi d'âmes, et il s'y trouve sept universités; tandis que la Prusse avec 14,000,000 n'en a que sept.

Quant à ce qui regarde l'état présent de l'éducation dans le Bas-Canada, nous observerons que, malgré qu'il n'y ait pas de loi satisfaisante pour le bon gouvernement des écoles communes, le nombre des enfants en 1844 d'après l'estime du Dr. Meilleur, Surintendant de l'éducation, approchait de 70,000 sur une population de 678,598; ce qui faisait à peu près 1 enfant sur 10. En France la proportion est d'un pour chaque onze âmes. La Belgique a un sur 9, et la Prusse, tant vantée pour son système d'école et de protestantisme, ne présente que 1 sur 6. M. McCulloch estime la proportion en Angleterre et dans le pays de Galles d'un sur dix ou onze, mais il assure que l'éducation n'est pas à si près aussi excellente, décidément au-dessous de celle de la Prusse Hollandaise. Le même écrivain estime que l'Ecosse si justement renommée pour son système d'écoles de paroisse est d'un entre 8 à 10. Avec de semblables faits en regard, nous n'avons pas raison de désespérer des progrès de l'éducation dans le Bas-Canada.

Mais, M. W. nous dira que les prêtres catholiques du Bas-Canada ont le contrôle sur les revenus donnés pour l'éducation; et comment les ont-ils administrés? M. W. a informé ses auditeurs de ce que lord Durham a attesté.

Je ne connais pas de peuple au monde chez lequel on puisse trouver plus de provision pour ce qui regarde toute espèce d'éducation élémentaire, ou chez lequel une telle éducation s'étende à une plus grande proportion de la population. La piété et la bienfaisance des derniers possesseurs de ce pays fondèrent des séminaires en différentes parties de cette province, institutions dont les fonds et l'activité ont été dirigés pour promouvoir l'éducation. Le nombre des élèves dans ces différents établissements, peut former, tout ensemble environ mille individus; et chaque année, l'on voit sortir, autant que je puis l'assurer, deux ou trois cents jeunes gens qui ont fini leur éducation. La grande masse de la population Canadienne qui ne sait ni lire, ni écrire, et qui n'ont trouvé dans le pays que peu de facilité pour se procurer une éducation politique, sont, sans contredit inférieurs aux colons anglais dont la grande portion a reçu une éducation complète, et a été instruite à prendre part aux affaires publiques tant d'une part que de l'autre. Sauf le respect aux classes les plus instruites, la supériorité n'est pas si générale, ni si apparente qu'en vérité d'après toute information que j'ai pu recueillir, je serais incliné à penser que la plus grande somme de raffinement, en fait de vues spéculatives et de connaissances que les livres peuvent procurer, se trouve du côté des Canadiens, à part quelques rares exceptions. Telles sont les opinions de lord Durham qu'il a fallu recueillir, dont l'une fut si profondément préjudiciable à la race des Franco-Canadiens, mais tellement en vérité nuisible que son rapport d'ailleurs, inestimable, se trouve entaché par une foule d'incompatibilités brillantes, comme on peut s'en convaincre.

Nous serions charmé que M. W. nous renvoyât à quelque corps du clergé protestant qui ait seulement rendu à la cause de l'éducation la dixième partie de ce qu'a fait le clergé catholique du Bas-Canada. Avons-vous besoin de rappeler pour nous distinguer, tous les collèges qu'il a fondés, et qu'il continue de soutenir, où les élèves reçoivent une éducation distinguée, pour une pension depuis £15 à £25. Nos collèges possèdent de si grands avantages que les protestants eux-mêmes y envoient leurs enfants assez souvent, pour leur faire recevoir leur éducation.

Il nous faut terminer cet article: les limites que nous nous sommes prescrites, ne nous permettent pas d'en dire davantage au sujet de l'état de détresse où se trouve l'agriculture dans le Bas-Canada, quoique nous en pensions bien dire davantage. Supposer que le papisme a eu quelque part à cela, est une absurdité, dont nous ne voudrions pas penser M. W. d'être coupable. Nous pouvons nous faire une idée du lieu où le soulier blesse le Rév. ministre, et de sa présence à New-York, ainsi que de son discours *ad captandum*, qui nous a fourni notre dernier jugement. Il entra alors en détail au sujet de la fondation et de l'entreprise de créer présentement une société missionnaire de Franco-Canadiens. L'objet que se proposerait cette société serait, comme de raison, de retirer des erreurs du papisme ces pauvres et ignorants Canadiens, si en retard avec les autres peuples. C'est comme une espèce de nécessité; cette société a été une *faiseuse* de prosélytes, à raison de £100 par tête, à ce que l'on nous dit, et qui devienne ces relapses par occasion; et le peuple ici n'est guère disposé à jeter davantage son argent par les fenêtres pour cet effet: et delà l'ambassade de M. W. à New-York, et son discours. Ça pu être comme un moyen dont il s'est servi afin d'obtenir des fonds de nos voisins les Américains qui, dans les temps, se sont montrés zélés propagandistes; mais nous doutons fort qu'ils rendent les Canadiens plus favorables aux raisonnements du Rév. ministre. Nous sommes aussi éloignés des doctrines de l'Eglise romaine que peut l'être M. W. mais nous serions extrêmement fâchés de conserver des opinions si peu charitables par égard à l'influence qu'exerce cette religion sur ceux qui la professent. Nous ne pouvons oublier que quelques-uns des plus sages philosophes, quelque-

des plus grands bienfaiteurs de l'espèce humaine qu'elle a formés, ont été des membres zélés de l'Eglise catholique, et nous ne pouvons nous laisser aveugler sur le fait que la population catholique qui nous environne, est aussi estimable dans ses relations, aussi morale dans sa conduite que ceux de toute autre dénomination religieuse. Nous pensons qu'en fait de religion, leurs vues peuvent être erronées, comme eux le pensent des nôtres; mais nous n'avons pas la présomption de les juger et quant à les convertir, nous disons tous maintenant que M. Wikes et consorts ne prennent pas le vrai moyen d'en venir à bout. Nous pensons en outre que s'ils veulent suivre l'exemple de l'évêque de Nancy, et consacrer leur argent à l'instruction religieuse de ceux de leur peuple qui sont dans un état d'indifférence, ou sans employer les moyens d'un culte public, ils auraient un champ très ample à cultiver avant que de se mêler des catholiques.

OBITUAIRE.—La mort vient encore de faire au milieu de nous une de ces sensations profondes qui laissent après elle le vide et le désenchantement dans la famille et dans les cercles, en enlevant d'au milieu de nous une femme jusqu'à ses derniers momens l'orgueil, l'amour et les délices de la haute société. Dame Marie Marguerite Lacorne De Chapt de St. Luc, épouse en dernier lieu de Jacques Viger, Ecr. Lieutenant Colonel de Milice et ex-Maire de la Cité de Montréal, après une brillante carrière de 70 ans et 5 mois moins quatre jours, d'une existence chère à tout ce qui l'approcha pendant sa vie, et une agonie de huit heures qui termina une longue maladie de plusieurs années de souffrances et de langueurs, ferma pour jamais les yeux à la lumière, mardi, le 27 mai écoulé, à 6 heures du matin, entourée de tous les secours de la religion, de la supérieure de l'Asile de la Providence accompagnée de plusieurs sœurs de charité et de la famille qui recueillirent ses derniers soupirs. Cette Dame portant un des plus beaux noms qui appartenaient à l'histoire du pays, nous avons du le recueillir pour consigner avec lui une carrière de mérites et de vertus qui resteront comme un monument d'honneur pour la dernière tige de la race Lacorne de Chapt de St. Luc, une carrière que nous avons été trop à même d'apprécier par nous même d'ailleurs, pour que nous ne sentions pas le besoin de lui rendre notre sincère et dernier hommage et de l'honorer du profond de notre cœur, aujourd'hui qu'il ne nous en reste déjà plus que le souvenir.

Née, à Montréal, le 1er janvier de l'année 1775, de l'honorable Luc Lacorne de Chapt de St. Luc, Chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, un des Conseillers du temps et mort Colonel dans le Département Indien, après avoir servi avec une égale fidélité et une égale valeur ses deux rois et sa patrie, et de Dame Marie Marguerite De Boucherville, sœur de l'ancien Conseiller et Grand-Voyer de Montréal de ce nom, Mlle de St. Luc épousa à Montréal en 1794 à l'âge de 19 ans, le Lieutenant Lennox devenu plus tard Major commandant le 4e bataillon du 60e rég. auparavant dit *Royal Américain*, qu'elle accompagna en Angleterre et jusqu'à la Barbade où il mourut, en 1802, en lui laissant cinq enfans dont deux garçons, l'un mort, à peine sorti du berceau, l'autre en 1831, à l'âge de 29 ans, après avoir reçu la robe d'avocat, et lequel repose aujourd'hui au-dessous même du sépulchre de sa mère que la mort vient de réunir avec lui dans la même tombe. Cette femme suave restée, jeune encore, veuve, en pays lointain, revint au sein de sa patrie embellir l'existence de sa famille et de ses amis, et en 1808, épousa en seconde noces, Jacques Viger, Ecr. plus tard premier Maire de cette cité, position qui mit cette femme délicieuse à même de faire éclater ses brillantes qualités qui étaient en elle comme un dernier reflet de la Cour de Louis XIV, et qui faisaient la passion de tout ce qui était encore de sa connaissance.

Nous venons de donner une rapide esquisse biographique d'une personne dont la perte est d'autant plus vivement sentie de tous, qu'elle seroit, pour ainsi dire, la carrière à cette vieille et illustre race de chevalerie canadienne qui conservait dans ce coin reculé du Nouveau-Monde les mœurs brillantes du plus beau siècle historique de la France; mais nous imposions un sacrifice à notre propre cœur si nous ne faisons aussi une peinture, quoique faible, de cette femme, romaine par le caractère, française par le charme particulier de son esprit et de ses grâces, canadienne par ses vertus domestiques et privées; dont toutes les inclinations étaient aimables et bienveillantes; dont toutes les inspirations tenaient des sentiments les plus purs et les plus élevés. Cette main froide aujourd'hui, et que nous avons nous-même eu tant de fois le bonheur de presser, répondit toujours à l'affection de cette âme choisie et privilégiée que Dieu avait donnée et créée tout exprès pour le bonheur des autres; c'était elle qui décernait tous les ans des récompenses aux écolières de St.-Jacques, dont la bienveillante association fondée sous ses auspices, en 1828, par son illustre ami, Mgr. l'Evêque de Telmesse, ne cessa pas de l'honorer sa présidente; et c'était ces mêmes petites vierges vêtues de blanc et un crêpe au bras qui suivaient l'autre jour son cercueil! Deux traits que nous devons consigner ici, à l'honneur de sa mémoire, la feront mieux connaître que le pâle témoignage de notre admiration, que cette faible appréciation que la plus vive de tous les affections seule peut nous empêcher de faire. Fille et femme de deux brillans officiers, elle pouvait se dessiner un rôle plus saillant encore dans la hiérarchie aristocratique à laquelle avait appartenu une longue suite de ses aïeux; unie au major Lennox elle fut à même d'ajouter encore à ses oripeaux de famille et d'ennoblir l'écusson de ses ancêtres en acceptant le titre de Comtesse; mais satisfaite de sa propre dignité, elle se contenta d'en conserver les qualités sans en ambitionner les titres; quand on ressemble à une reine par la dignité et par les sentiments, qu'importe qu'on

ait la tête chargée d'une couronne? Lorsque, première maîtresse de Montréal, elle eut à faire les honneurs de la société qu'elle représentait, on s'aperçut qu'elle avait été élevée dans le palais des grands et à la table des premiers de l'état. Ce trait de noble désintéressement que nous citons à l'admiration de nos lecteurs n'est peut-être pas surpassé par le second, quoique d'une extrême simplicité: car c'est cette simplicité même qui est comme le type des âmes magnifiques comme la sienne. Dans les derniers mois de sa maladie, une humble ménagère d'une maison de ses amis, qui honorait en elle tout ce que les autres chérissaient et admiraient aussi, se faisait un culte de lui choisir souvent des fleurs qu'elle lui faisait présenter en bouquets. Ne sachant comment témoigner sa sensibilité pour de pareils faveurs et craignant de demeurer en reste de bienveillance et de savoir vivre vis-à-vis d'une femme de cette condition, Mme. Viger recommandait souvent à ses demoiselles, dans les derniers jours de sa vie, si elle succombait à sa maladie, de ne pas oublier de choisir parmi ses fleurs le bouquet le plus beau pour en faire un retour de reconnaissance de sa part à celle qui lui avait montré de si délicates attentions. Dans sa maison toutes les confères politiques, religieuses et sociales se retrouvaient comme sur un terrain neutre où chacun venait puiser du bonheur, de la paix et de l'enchantement; elle était, comme un modèle de bonne éducation domestique et de société auprès de qui on gagnait toujours; et sous ce rapport encore elle est une perte, nous osons dire irréparable, pour la jeunesse qui pouvait se former pour le monde seulement; joint qu'elle alliait à cette école de haut aloi des sentiments si purs et si sublimes de religion qu'on ne pouvait s'empêcher d'aimer la vertu en l'entendant parler. Sa mort est un spectacle de la foi la plus vive en action. Il faut entendre raconter à ceux qui entourait sa couche d'agonisante les traits touchants des sentiments qu'elle manifesta lorsque sur les 4½ heures du matin, après 6 heures d'une déchirante agonie qui lui laissa alors quelque répit, on vint lui apprendre que Mgr. disait la messe pour elle, qu'on l'avait à baiser son crucifix, pour savoir ce qu'a de sublime les sentimens d'une âme comme la sienne prête à troquer l'amer bonheur de ce monde contre la béatitude espérée de la foi! Dans ce solennel moment elle parut tellement reprendre avec ses esprits la force de l'âme et du corps que ses chères affections qui l'entouraient jouirent encore d'un moment d'illusion; mais hélas! la pitié filiale de celles qui viennent de perdre en un clin d'œil, avec la plus digne et la plus affectionnée des mères, toute une vie de dévouement et de sacrifices dont l'histoire n'a nulle part un plus honorable exemple, ne pût pas plus longtemps faire violence au ciel; les sanglots d'une famille en désespoir étouffèrent le dernier râle de cette noble créature qui venait de remonter à sa source éternelle!

A nous à mêler des larmes aux leurs, à nous qui ne l'avons connue que pour porter à ses cheveux blancs un culte de vénération, que pour entourer ses derniers jours d'assiduités et d'attentions si douces à notre âme, qui l'avons assez cultivée pour regretter à jamais sa perte irréparable! Si de là haut elle peut encore percer dans le fond des âmes qui ont tant raison de la pleurer, elle sait que c'est la couronne qu'elle vient de recevoir de sa longue carrière de vertus, mais trop courte pour ceux qui ont le malheur de rester après elle, qui peut seule sécher nos larmes et imposer silence à nos sanglots. Oui, vous tous qui l'entouriez pendant la vie, qui alliez chercher auprès d'elle un soulagement à vos jours mauvais, souvenez-vous que vous avez une amie de plus au ciel, une femme aujourd'hui l'amie de Dieu, comme elle fut l'amie de tout ce qu'il y avait de bon et de vertueux sur terre.

Jedi dernier, après un service solennel, les restes mortels de l'illustre défunte furent déposés dans les voûtes de l'église paroissiale de cette ville pour être mêlés aux cendres de son fils; cinq autres enfans de second lit l'ayant déjà précédé dans la région de l'oubli, selon l'expression de l'écriture.

Tout ce que Montréal compte de distingué par le rang et la condition suivait silencieusement son corbillard et l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure. Bien des larmes furent versées autour de son catafalque par la cercle étendu qui l'entourait encore alors qu'enserrée dans le tombeau. Jamais convoi funèbre n'a témoigné plus hautement l'estime et le respect universel de la société pour une perte quelconque soit que dans cette occasion funèbre où l'on pouvait voir que le deuil qui éclatait n'était pas un de ces tristes états de convention, mais bien l'expression d'un grand et universel sentiment de regret, et que personne surtout n'a plus sensiblement éprouvé que la main à qui le malheur réservait la pénible tâche de raconter encore l'histoire d'une perte qui est un coup de trop pour elle.

BULLETIN.

Don du Gouverneur.—Incendie de Québec: charité publique: Escroquerie. —Réformation d'écriture. —Nouvelles d'Europe: Question de l'Orégon; Probabilité d'une guerre entre l'Angleterre, la France et le Mexique contre les Etats-Unis et le Texas.

—Malgré la généreuse souscription de Son Excellence le gouverneur-général pour les infortunés incendiés de Québec, nous apprenons que lord Fenlil vient encore de donner £10 au révd. McNulty pour la construction d'une chapelle catholique à St. Patrice Township d'Almston voisin du district de Midland.

—Nous croyons devoir informer les personnes charitables des campagnes qui veulent faire parvenir quelques secours aux incendiés de St. Roch de Qué-

béc, que M. H. Paré, marchand, rue St. Paul, No. 171, vis-à-vis la maison de Douanc, a été nommé Trésorier, par le comité de Montréal, pour recueillir les souscriptions de la campagne.

— Nous sommes heureux de pouvoir constater que la charité, pour les incendiés de St. Roch, est loin de se ralentir surtout dans les cités de Québec et de Montréal. Il est bien vrai de dire que c'est dans les grandes calamités que se décèlent les grandes vertus. Tous les jours nous entendons citer de nouveaux traits de bienfaisance qui méritent plus que des éloges et qui ne peuvent être inspirés que par des sentimens de foi et de religion. On peut en voir plusieurs rapportés par le *Castor*, dans une autre partie de notre feuille. Nous voyons aussi par le *Morning-Courier* d'avant hier, que les M.M. du Séminaire de St. Sulpice ont ajouté encore £250 à leur première souscription. M. J. M. Higginson, secrétaire particulier de Son Excellence, a aussi souscrit £50; l'hon. M. Quesnel £50; l'hon. M. Berthelot £100 pour lui et £25 pour sa nièce, et M. Rose avocat £5. Plusieurs charges de hardes, couvertes et autres effets ont déjà été recueillies, en cette ville, et envoyées à Québec par de charitables Dames qui ont été nommées à cet effet dans un comité.

Il est consolant de voir tant de charité et tant de dévouement. Cependant il est facile de comprendre qu'une destruction de plusieurs centaines de mille louis ne peut être réparée que par un secours proportionné à la perte et pour cela il faudrait autre chose que la charité des fidèles. Il n'y a que le trésor public de la province qui puisse supporter une semblable dépense. Il est à espérer que le gouvernement ne tirera pas en arrière et qu'il continuera ce qui a été si bien commencé. Mais nous devons dire que nous ne voyons pas la nécessité d'augmenter les dépenses de la province en assemblant le parlement. Il nous semble que le moyen suggéré par le *Journal de Québec* serait bien moins dispendieux et beaucoup plus expéditif. Comme il ne s'agit que d'une seule chose, le ministère peut proposer son intention et s'assurer promptement, par une simple circulaire à tous les honorables conseillers législatifs et à tous membres du parlement, de la majorité des suffrages. Nous espérons donc que le gouvernement ne manquera pas d'entrer dans les vues du public et d'exposer au moins la question aux membres de la législature pour connaître leur volonté.

D'après les renseignemens que donnent les journaux de Québec, les banques d'assurances se disposent à rencontrer immédiatement le montant de leur perte.

L'assurance du Canada en est pour	£50,000
Celle de Québec pour	40,000
Celle de Montréal pour près de	10,000
Celle du Phénix pour	2,585
	£102,585

Cette somme, avec celle que pourrait fournir le trésor de la province, quoiqu'insuffisante pour rétablir le faubourg St. Roch, tel qu'il était, pourra du moins mettre à couvert presque toute cette malheureuse population. Nous ne devons guère compter les collectes qui se font dans toute la province, puisqu'elles pourront à peine fournir à l'habillement et à la nourriture de tant d'infortunés. Nous apprenons pourtant avec plaisir que l'hon. Neilson va s'embarquer pour aller implorer l'assistance de la mère-patrie. Il est à espérer que son voyage sera fructueux.

On verra dans une autre partie de cette feuille, qu'on prend à Québec des mesures pour adopter le meilleur mode de construction, pour prévenir le retour de la catastrophe qui a détruit St. Roch et mettre plus de largeur et de régularité dans les rues.

Une lettre particulière nous apprend que l'Eglise de St. Roch est assurée pour £3,500 et une maison d'école appartenant à la fabrique pour £400. Le couvent des Dames de la Congrégation l'était pour £3,000, mais on croit que les dommages pourront être réparés pour £150. Les ornemens de l'Eglise, vases sacrés, etc. sont à peu près tous sauvés, ainsi qu'une grande partie du ménage des M.M. de la cure de St. Roch. Mais, ajoute notre correspondant, un grand nombre de personnes qui croyaient avoir sauvé leur ménage, ont eu la douleur de le voir brûler dans les lieux où elles le croyaient en sûreté. La chose ne doit pas paraître extraordinaire à ceux qui ont lu les détails que nous avons déjà publiés. Tout au contraire il paraît que c'est même un coup de la Providence que le reste de la ville ne soit pas brûlé. Aussi les citoyens de la Haute-Ville font-ils chanter des messes d'actions de grâces pour remercier

Dieu de les avoir préservés. Car on est convaincu que si le Tout-Puissant n'eût point changé la direction du vent et envoyé une pluie battante, tout Québec serait aujourd'hui en cendres. Le feu avait déjà été éteint à plusieurs reprises, dans cinq ou six endroits de la ville, et le vent d'ouest était si furieux que les vaisseaux ne pouvaient tenir bon dans la rade. Les uns brisaient leurs cables, les autres cha-saient sur leurs ancras et couraient risque de se briser sur les rives du fleuve. Cependant on ne connaît aucun accident arrivé sur l'eau, ce jour-là devant Québec. Un habitant de St. Pierre, Île d'Orléans, assure avoir allumé sa pipe au moyen d'un bardeau en charbon venant de l'incendie. D'autres habitans de la même île, plus éloignés, disent avoir trouvé une obligation sur papier à moitié brûlé et des cartes de tempérance aussi partiellement brûlées venant de l'incendie. Le même correspondant nous écrit encore en date du 4 et nous dit : " M. Beaudry, curé de la Ste. Famille, nous a apporté lui-même un morceau d'une obligation sur papier (que j'ai vu de mes yeux) trouvé dans sa paroisse, après l'incendie de Québec, c'est-à-dire, à une distance d'environ 15 à 18 milles du lieu du désastre. Il nous a assuré qu'au bout de l'île d'Orléans non-seulement on avait allumé des pipes au moyen du feu venant de Québec, mais encore que sans la pluie survenue à tems, l'incendie eût aussi été considérable à l'île."

Le nombre de ceux qui ont péri dans les flammes n'était pas encore connu lundi dernier, mais on le croit toujours considérable. Cependant notre correspondant nous dit que le prêtre qui est chargé des sépultures à St. Roch où ont été inhumés toutes les victimes de l'incendie, l'a assuré, lundi matin, que le nombre des enterremens n'était encore que de quatorze. On n'avait pas encore retrouvé les restes des autres.

M. Bignouette, père, un des plus respectables citoyens de St. Roch, qui avait été retiré de l'incendie encore vivant, est mort lundi matin, à l'Hôtel-Dieu, dans les plus grandes souffrances. Il s'était ainsi exposé au danger pour sauver le portrait de feu Mgr. Plessis, qu'il gardait comme une relique.

— Il paraît que le 28 du mois dernier était consacré au feu. On nous informe que le jour du grand incendie de St. Roch deux chapelles catholiques, l'une à Valcartier, près de Québec, l'autre au township de Tring, comté de Mégantic, sont devenues la proie des flammes. Le même jour huit maisons et trois granges ont aussi été réduites en cendres dans une paroisse des environs de Québec appelée St. Georges, Aubert-Gallion.

— On lit dans le *Journal de Québec* :

" Les feux sont fréquents. Il a pris vendredi dans la rue Ste. Anne non loin de l'église Anglicane, dans la propriété de Madame Henderson par la cheminée qui l'a communiqué à la couverture.

" Il a pris dimanche au faubourg St. Jean, à une maison de la rue d'Aiguillon, voisine de la demeure de M. Rémi Malouin, ce sont des femmes qui ont amené la pompe du quartier sur les lieux.

" Il a pris hier-midi encore au faubourg St. Jean, dans la rue St. Joachim derrière le cimetière anglican.

" Il a pris pour la quatrième fois, hier, au faubourg St. Jean dans une cour avoisinant la chapelle; pour la cinquième fois, hier l'après-midi, dans le faubourg St. Vallier près de l'hôpital-général. Heureusement tous ces feux n'ont pas eu de suite, car on est parvenu à les éteindre promptement."

— On lit dans la *Minerve*.

" Le moulin à carder et à fouler de M. Lambert Metcalfe, de Petersbourg, a été détruit dernièrement par le feu. M. L. était allé acheter de nouvelles Cardes qu'il devait mettre bientôt en opération, et à son retour il trouva son moulin en cendre."

" Un marin du nom de James Smith, tomba mardi dans la nuit, du vaisseau l'*European*, et se noya."

" Un soldat du 93^eme. Ecossais se coupa la gorge, dernièrement dans la nuit, à la Côte des Neiges."

" Six malheureux se sont noyés il y a quelques jours entre le havre de la Trinité et St. Jean, par suite du chavirement de leur bateau."

On nous assure aussi que pas moins de 60 hommes de cage se sont noyés depuis le printemps dans l'Ottawa et les différentes rivières qui s'y déchargent.

— On nous a déjà informé que des mendiants exploitaient le fatal incendie de Québec et que, seignant d'être eux-mêmes victimes de l'incendie, ils abusaient ainsi de la bonne foi et de la charité des fidèles. Comme c'est surtout dans les campagnes que cette fourberie a lieu, il est à souhaiter que M.M. les

curés prémunissent leurs paroissiens contre cette escroquerie, en leur faisant entendre qu'aucun incendie ne doit solliciter l'assistance des fidèles pour lui-même, puis-que le public s'est chargé de recueillir les aumônes, afin de pouvoir les partager convenablement entre tous ceux qui ont été ruinés dans cette catastrophe. MM. les curés peuvent donc engager leurs paroissiens à ne rien donner à ceux qui réclament leur assistance comme incendiés et les rassurer que tous ceux qui en agissent de la sorte sont des trompeurs.

— Nous croyons devoir recommander à l'encouragement de nos compatriotes, M. A. Louis Malliot, jeune canadien, actuellement occupé à donner des leçons d'écriture au collège de St. Hyacinthe. Nous avons sous les yeux plusieurs *Specimens* d'écriture réformée sous sa direction, qui prouvent qu'il n'y a point de charlatanerie. Il est certain que tous ceux qui dressent et rédigent des actes publics ou qui font les fonctions de copiste et de secrétaire; ceux qui sont employés dans les bureaux à la tenue des comptes, etc. et qui désirent réformer leur écriture, ne perdront ni leur temps, ni leur peine, en s'adressant à M. Malliot. Car l'épreuve n'est ni longue ni chère: son cours est de douze leçons d'une heure chacune et à un prix très modéré. Sans doute que M. Malliot s'empressera de venir passer quelque temps à Montréal, sitôt qu'il sera certain d'y rencontrer de l'encouragement. Nous espérons qu'on ne manquera pas d'encourager un talent si utile et d'en profiter.

— Nous avons des nouvelles d'Europe, de 15 jours plus récentes, apportées par le *Cambria* parti de Liverpool le 19 du mois dernier. Elles ne nous apprennent rien de bien extraordinaire, quoiqu'en Angleterre on semble fortement préoccupé de la possibilité et même de la nécessité d'une guerre avec les Etats-Unis, au sujet de l'Orégon. Quoique personne ne paraisse véritablement la désirer, on voit pourtant qu'elle serait supportée avec ardeur, avec enthousiasme même par tous les partis qui n'ont qu'une voix pour signaler comme une insulte faite à l'Angleterre, l'invitation que fit M. Polk à ses concitoyens d'occuper l'Orégon. Ils ne sont pas moins unanimes à vouloir la repousser par la force des armes, s'il est nécessaire, mais nous ne croyons pas que les Etats-Unis donnent sujet d'en venir à cette extrémité du côté de l'Orégon. La situation des affaires nous paraît beaucoup plus critique du côté du Texas et dans le golfe du Mexique. Si les nouvelles sont vraies, il ne s'agit de rien moins que de la coalition de l'Angleterre et de la France pour empêcher l'annexion du Texas. Il paraît qu'à l'instigation de ces deux grandes puissances, le Mexique a consenti de reconnaître l'indépendance du Texas, à condition que celui-ci n'entrerait point dans la confédération de nos voisins, mais il est bien probable que le Mexique n'a consenti à cette reconnaissance qu'à condition que l'Angleterre et la France l'aideraient à soumettre le Texas, si celui-ci venait à refuser ses offres. Comme on s'attend au refus au moins de la part de la majorité du peuple Texien, on annonce déjà un armement au Mexique, pour faire la conquête du Texas. On dit même que Santa-Anna a été amnistié et qu'il aura le commandement de l'armée. Il n'est pas douteux que dans une semblable éventualité les Etats-Unis prêteront main-forte aux Texiens et qu'ainsi, il s'en suivrait une guerre générale entre le Mexique, l'Angleterre et la France d'un côté, le Texas et les Etats-Unis de l'autre. Cette éventualité nous paraît beaucoup moins improbable que la guerre au sujet de l'Orégon.

Un incident qui pourrait bien encore hâter ce dénouement, c'est l'étrange conduite de la Haute-Californie qui vient de se révolter contre le Mexique et de se déclarer indépendante! Comme on prête encore à cette nouvelle république l'intention de s'annexer aux Etats-Unis, il est facile de concevoir que l'Angleterre, la France et surtout le Mexique doivent en prendre ombra-ge et qu'ils devient de plus en plus urgent pour eux de réunir leurs forces et leurs efforts pour arrêter l'envahissement de Jonathan. Nous ne serions donc point surpris d'apprendre, sous peu, que la guerre est enfin déclarée entre le Mexique et les Etats-Unis et que l'Angleterre et la France sont de la partie. Fasse le ciel que nos prévisions soient fausses.

On s'attend que le Bill sur l'allocation au collège de Maynooth passera à sa troisième lecture, mais à une moins grande majorité qu'à la seconde.

La fameuse interpellation provoquée à la chambre des députés par M. Thiers, au sujet des communautés religieuses, a eu lieu le 2 du mois dernier comme nous l'avions annoncé. La discussion après avoir duré pendant deux jours, s'est terminée par un ordre du jour conçu en ces termes:

« La chambre se reposant sur le gouvernement du soin de faire exécuter les lois de l'Etat, passe à l'ordre du jour. »

INCENDIE DE QUEBEC.

Voici la liste des maisons brûlées dans les différentes parties de la ville. On estime qu'une population de 12,000 âmes se trouvent sans asile dans ce moment.

FAUBOURG ST JEAN.	
Rue St Eustache	7
“ St. George	27
“ St. Olivier	19
“ St. Augustin	5
FAUBOURG ST. ROCH.	
Rue de la Couronne	12
“ de l'Eglise	17
“ Ste. Anne	94
“ Craig	81
“ Grant	103
“ St. Dominique	64
“ Roch	42
“ Ste. Magdeleine	14
“ St. Pierre	9
“ St. Vallier	152
“ Fleurie	93
“ Des Prairies	65
“ Ste. Marguerite	95
“ Desfossés	157
“ St. Joseph	153
“ St. François	67
“ du Roi	61
“ Richardson	38
“ de la Reine	39
“ Ste. Hélène	15
“ Octave	16
“ du Prince Edouard	9
“ Laberge	6
BASSE-VILLE	
Côte du Palais	5
Rue St. Charles	42
“ St. Paul	31
“ Henderson	16
“ Ramsay	1
“ St. Nicolas	19
“ Lacroix	10
“ de l'Ancien Chantier	6
“ de la Canotière	5
“ du Marché	3
“ de l'Assurance	2
RÉCAPITULATION.	
Basse-Ville	140
Faubourg St. Jean	58
Faubourg St. Roch	1422
Total.,	1 30

Il ne reste plus de maisons dans les rues ainsi marquées (). Le nombre de hangars, dépôts, etc., non compris dans le tableau ci-dessus peut être estimé à 2,000.

Nous avons donné dans notre dernier numéro la liste des sommes souscrites à la première réunion des citoyens de Québec; nous aurions dû signaler entre autres la générosité tout-à-fait distinguée de M. Joly, seigneur de Lotbinière, qui quoiqu'étranger à notre ville, s'est rendu à l'assemblée et a souscrit la magnifique somme de deux cent louis, chiffré dont l'énonciation lui valut de vifs applaudissements, auxquels ce monsieur répondit de la manière la plus courtoise en ajoutant à sa première donation une nouvelle somme de cent louis! Ce sont-là de ces traits qu'il ne faut point, selon nous, laisser perdre.

La souscription du séminaire de Québec est aussi considérée comme très-généreuse, vu l'état des finances de cette institution; pourtant là ne se borne point sa sympathie. Près de quarante élèves externes du séminaire, dont les parents demeuraient à St. Roch ont été immédiatement admis comme pensionnaires aux frais de l'institution.

Le don de £500 souscrit par M. Gibb est d'autant plus honorable et généreux que ce monsieur perd des sommes considérables qui lui étaient dues dans St. Roch et dont on nous dit qu'il est prêt à faire l'abandon.

On peut en dire autant d'un grand nombre de personnes moins riches et qui font des sacrifices vraiment extraordinaires proportionnellement à leurs moyens.

On nous permettra de citer aussi M. L. G. Hart qui malgré des pertes considérables en dettes, en maisons et en effets a souscrit £25 à son bureau à la basse-ville puis 25 autres louis à sa demeure de la Haute-Ville. On verra par une annonce d'autre part que M. George Poyer, seigneur foncier d'une partie considérable de St. Roch, abandonne à ses censitaires les rentes constituées de cinq ans. Cet avis a été lu hier à l'assemblée de Saint-Roch et reçu avec reconnaissance. M. Dérousselles a aussi fait déclarer qu'il serait prêt à abandonner les arragés de rentes si les autres seigneurs en veulent faire

autant.

Dans le moment actuel chacun lutte de générosité et les pauvres ne sont pas ceux qui dans le moment actuel se montrent les moins généreux. Les personnes les moins aisées ont reçu chez elles des familles entières et le faubourg St. Jean mérite particulièrement une mention honorable. Pendant les premiers jours et en attendant que les incendiés aient pu se pourvoir, chaque maison a été ouverte à quelque malheureux. Un fait qui est remarquable et qu'on doit se plaire à enregistrer c'est que les asiles ouverts par la générosité publique n'ont pas été occupés par une seule famille canadienne, mais seulement par des émigrés établis dans le pays depuis peu d'années, et qui par conséquent n'avaient pas encore assez de relation avec les habitants de la ville pour réclamer l'aide des particuliers. *Castor*

Hier dimanche après la messe, il s'est tenu, sur la place du couvent de St. Roch une assemblée des propriétaires dont les maisons ont été incendiées afin de prendre des mesures pour obtenir de la couronne la remise des sommes qui lui sont dues pour cens et rentes, lods et ventes etc., ainsi que pour s'entendre avec le conseil de ville sur la meilleure méthode de construction qui devra être adoptée par ceux qui seront en état de rebâtir leurs maisons, et pour divers objets d'intérêt général. Se révérend M. Charost et l'hon. T. C. Aylwin adressèrent à l'assemblée des exhortations pressantes sur la nécessité qu'il y a pour chacun de sacrifier individuellement les goûts et même l'intérêt du moment à l'intérêt général. Le respectable curé de St. Roch repoussa au nom de ses paroissiens l'accusation portée contre quelques uns de ceux qui sont employés comme charpentiers, menuisiers ou maçons de vouloir profiter de la circonstance malheureuse où l'on se trouve actuellement pour exiger des salaires exorbitants. Il obtint d'eux la promesse solennelle de ne demander que de quatre cheving et demi à cinq cheving par journée de six heures du matin à six heures du soir. Chacun a bien compris qu'exiger des pris plus élevés serait arrêter les travaux considérables qui vont être entrepris et même les faire ajourner indéfiniment. M. Aylwin s'attacha à faire ressortir les avantages qu'il y aurait à obtenir un nouvel alignement des rues, à les faire plus larges et surtout à couvrir les maisons avec des matériaux incombustibles. Il a rappelé qu'une ancienne ordonnance française obligeait les propriétaires à couvrir en ardoise et que cette méthode n'est tombée que récemment en désuétude. Nous pensons qu'il est urgent d'y revenir et qu'il serait plus facile qu'on ne le pense généralement de remplacer le bardeau si inflammable par l'ardoise ou la tuile, espèce de brique mince et plus cuite que ne l'est la brique. On nous dit qu'il y a dans le Township de Frampton et à la Beauce de grandes carrières d'ardoise dont l'exploitation créerait aussi une nouvelle industrie. La tuile pour toitures pourrait être aussi manufacturée à peu de frais et pourrait finir par remplacer tout autre ouvrage. *Idem*

Outre la souscription de £75, le *Castor* dit que l'honorable M. Aylwin donne le montant de l'assurance de l'une des trois maisons qu'il avait à St. Roch et qui ont été détruites.

Les souscriptions suivantes ont été reçues vendredi et samedi à la Douane :

Benjamin Brothers,	12	10	0
J. M. Fraser,	12	10	0
H. J. Noad et Cie,	60	0	0
J. O'Meara,	10	0	0
John Fletcher,	10	0	0
Geo. O. Blurkin,	12	10	0
J. D. McConnick,	12	10	0
J. A. Perrie,	50	0	0
H. E. Scott,	12	0	0
M. Young,	1	0	0
M. Bartlett,	1	0	0
M. Secretan,	1	0	0

Les souscriptions dans la rue Champlain se montaient samedi à plus de £700.

On nous remet à l'instant la liste additionnelle qui suit :

Les Ursulines,	£300	0	0
Frs. Evanturelle,	100	0	0
L'évêque de Montréal,	200	0	0
Madame René Ed. Caron,	100	0	0
J. Chabot,	50	0	0
T. Stuart,	50	0	0
Honorable Wm. Smith,	50	0	0
Dr. Fargues,	50	0	0
J. Musson,	25	0	0
Wood et Gray,	100	0	0
Le shérif Swell,	30	0	0
Mad. veuve Sewell,	20	0	0
Ls. Panet,	25	0	0
L'honorable J. Stewart,	25	0	0

— *Conduite digne d'éloge.*— Un boulanger de Saint-Roch, qui, comme tous ceux de cette malheureuse paroisse, s'est vu en quelques heures sans toit, dénué de tout, rebâtit le lendemain de l'incendie une petite cabane à l'endroit de son four et se mit à faire du pain à même 300 quarts de farine

qu'il avait sauvés des flammes. Ce brave homme, depuis quelque temps, fournissait de son pain à un médecin de cette ville en paiement de la pécuo qu'il lui devait; il ne laissa pas de porter, vendredi, comme d'ordinaire, du pain à son créancier! Quoi! lui dit ce dernier, vous voilà; vous n'êtes pas brûlé! et vous m'apportez du pain! — J'ai tout perdu, répliqua celui qui était l'objet de sa surprise et de son admiration, excepté 300 quarts de farine; j'ai les moyens de faire du pain, et je le distribue à mes pratiques qui sont la plupart aux quatre vents. Elles me paieront quand elles pourront!

Le médecin dont nous parlons est M. Painchaud; le boulanger CHARLES RACINE. *Journal de Québec.*

— On lit dans la *Minerve* :

Encore la question de *Maynooth*.— A propos de la grande question de la dotation du collège *Maynooth* qui, après avoir été discutée dans la Chambre des Communes pendant six nuits entières, occupe depuis ce temps l'attention de toute l'Angleterre, et l'on pourrait dire de tout le monde chrétien, nous avons parlé de ces associations anti-catholiques, qui se formaient à Londres dans le but de soulever de l'opposition contre le bill du premier ministre. Nous avons fait voir d'après les journaux anglais, le fanatisme de ces *meetings*, où sont délégués tous les ministres protestans et dissidens d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, nous avons montré le ridicule de ces réunions, où tout s'exécute au nom de Jésus-Christ, et où l'on fait de longues et ferventes prières pour demander à Dieu d'abattre le "papisme," et de mettre en servitude la religion catholique. Maintenant nous citerons le paragraphe suivant pris d'un journal de Londres, et écrit au sujet d'une de ces assemblées où le fauteuil de la présidence était occupé par sir C. E. Smith. Il montre l'inconséquence de ces différentes sectes qui, quoique séparées entre elles, s'unissent toutes contre les catholiques, contre la religion de leurs ancêtres. Il découvre combien ces religionnaires, qui se piquent sans cesse d'être tolérans, sont en arrière, sous ce rapport, de la plupart des peuples éclairés. Par exemple, on a répété depuis un demi-siècle que les Américains, nos voisins, portaient partout le fanatisme, et n'avaient aucun principe de tolérance; mais les a-t-on jamais vus pousser de si haut cris contre ce qu'ils appellent le papisme? Les protestans d'Angleterre n'ont pourtant pas à se plaindre des quelques privilèges que l'on a jusqu'ici accordés aux catholiques, s'ils font attention aux actes de spoliation que l'on a en tout temps exercés contre eux, et aux richesses immenses que les chefs de l'église établie ont acquises au détriment de ces catholiques, de ces gens contre lesquels l'on s'élève aujourd'hui, parce qu'on veut donner quelque encouragement à un collège, qui, par le nombre de ses élèves, et l'excellence de ses institutions, passe pour un des premiers collèges du monde, mais qui, sans cet encouragement, tomberait, faute de moyens pour se soutenir. Voici ces détails que nous empruntons à un journal de Londres:—

"Sir C. E. Smith prétend remplir un devoir de chrétien, en prêchant une croisade contre des chrétiens qui ont conservé la religion que suivaient ses ancêtres. Il parle avec une audacieuse présomption au nom du Sauveur. Que sait-il s'il ne se rend pas coupable d'un blasphème? Ce qui est certain, c'est qu'il viole les suaves préceptes de la charité.

"Les protestans s'unissent aux dissidens contre les catholiques. Si les protestans sont dans le vrai, les dissidens ne sauraient y être et *vice versa*. Les uns ou les autres sont dans l'erreur. Supposons que ce soient les dissidens. Pourquoi, alors, les protestans se montrent-ils si tolérans à leur égard, et si impitoyables pour les catholiques? Hérésie pour hérésie, que ne travaillent-ils à les extirper toutes sans exception, ou que ne vivent-ils en paix avec toutes également? Pourquoi s'allier avec celles-ci, pour écraser celle-là? C'est bien hardi à sir C. E. Smith que de vouloir cimenter du sang du Sauveur ces alliances profanes et impies!

— Nous ne comprenons pas que l'Eglise protestante d'Angleterre, persévère à encourager sa sœur d'Irlande à s'acharner dans sa révoltante iniquité. Qu'elle lui prête son appui quant au dogme, rien de plus naturel, mais qu'elle n'érige pas la spoliation en article de foi; qu'elle permette que chaque église soit dotée suivant le nombre de ses fidèles. N'est-ce pas à transporter d'indignation que de voir les richesses scandaleuses qu'arrache légalement le pasteur protestant à un maigre troupeau qui n'est pas le sien, à un troupeau qui l'a en horreur! Les chiffres valent mieux en cette circonstance que les points d'exclamation. Voici un état officiel des fortunes laissées en moins d'un demi-siècle par onze prélats de l'Eglise protestante d'Irlande:

Stopford, évêque de Cork	25,000 liv. ster.
Percy, évêque de Dromoro	40,000
Cleaver, évêque de Ferns	50,000
Bernard, évêque de Limerick	60,000
Knox, évêque de Killaloe	100,000
Fowler, évêque de Dublin	150,000
Beresford, archevêque de Tuam	250,000
Hawkins, évêque de Raphoe	250,000
Stuart, archevêque d'Armagh	300,000
Porter, évêque de Clogher	250,000
Agar, évêque de Dashed	400,000

Total 1,875,000

Ainsi, chaque évêque a pressuré les misérables fidèles d'une autre église que la sienne, de manière à en retirer en moyenne plus de 4 millions de

francs ; ces onze évêques ont amassé une fortune collective presque de quarante-sept millions ! Nous conseillons vraiment à sir C. J. Smith, de faire intervenir le nom du Sauveur pour défendre de pareilles institutions.

AMÉRIQUE.

Nouveau Mexique.—Il faut rendre à cette républicaine conquérante qui a pris le nom modeste d'Annexion, la justice de reconnaître qu'elle ne couvre pas ses projets d'un voile hypocrite. Elle pousse la franchise jusqu'à l'imprudenc. En effet, tant qu'elle n'aura pas bien et dûment pris possession du Texas, ses intérêts lui commanderaient de replier ses griffes ; au lieu de cela, sans s'inquiéter des menaces de guerre que provoque sa première usurpation, elle poursuit sa marche envahissante et se met déjà à l'œuvre dans les riches provinces mexicaines de Santa Fé et de la Californie. Un habitant de Taos écrit, à ce sujet, à un journal du Missouri : "Le glorieux esprit de l'annexion se propage, en remontant le Rio del Norte, comme un incendie dans les prairies. La nouvelle de la chute de Santa-Anna vient de nous arriver. Le gouvernement ayant voulu lever un impôt pour l'entretien des troupes, la population de Santa Fé, qui s'élève à 25,000 âmes, a refusé de payer. Les deux tiers de cette population demandent l'annexion, comme le seul moyen d'échapper aux spoliations et à la tyrannie de ce gouvernement. Les spéculateurs mexicains et américains font de grands achats de terrains sur les affluents du Rio del Norte et de l'Arkansas, en vue de l'accomplissement prochain de l'annexion. L'ex-gouverneur Armijo organise une révolution qui délivrera cette province du joug du Mexique."

Idem.

Amérique Centrale.—Dans les journaux de Vera-Cruz, du 30, nous trouvons quelques nouvelles de Nicaragua, l'une des républiques de l'Amérique centrale. Elles sont du milieu de mars. Cette province était toujours en proie à la guerre civile. La ville de Léon, sa capitale, avait été prise d'assaut par le général Malespin, après un long siège ; elle avait été livrée au feu et au pillage, et on évaluait à plus de mille le nombre des malheureux qui ont été brûlés ou massacrés. La garnison de Léon, commandée par le général Cabanas, avait pu s'échapper, emportant ses armes et la caisse de l'armée : ils gagnèrent la province de San Salvador, dont le général Malespin était gouverneur, et entraînent à la révolte l'officier qui était chargé de l'administration pendant l'absence du général. Les chambres s'étaient associées à cette révolution en déclarant que l'élection de Malespin était nulle, à cause des actes de violence qui l'avaient accompagnés ; en même temps elles décrétèrent la confiscation des biens de l'usurpateur qui fut sommé de comparaître et de se justifier du crime de trahison. A ces menaces, Malespin répondit en marchant à la tête de ses troupes vers San Salvador. Sa position était identiquement semblable à celle dans laquelle se trouvait Santa Anna avant sa chute ; les choses finiront-elles pour celui-là comme pour celui-ci ?

Le gouvernement de Guatemala a interdit aux jésuites le séjour de cette république. On refusa même de laisser débarquer quelques-uns de ces révérends pères, qui s'étaient présentés au port d'Izabal, après un long voyage à travers les mers. Cette expulsion a, dit-on, été inspirée au président Carrera par certaines dénonciations qui accusaient les jésuites de lui être personnellement hostiles et de préparer sourdement une révolution à son préjudice.

Idem.

Toujours des calomnies.

JEROME NOLLENT,

OU

LE MALIN, DUPE DE SES MALICES.

Suite.

Cette pensée étant la seule maintenant qui pût le distraire de ses chagrins, il se livra avec une nouvelle ardeur au soin d'augmenter son avoir : son père, en le mariant, lui avait cédé la ferme et toutes ses propriétés, moyennant une rente viagère qu'il s'était réservée ; rien ne l'empêchait donc plus de donner un libre essor à son esprit fécond en ingénieux moyens pour gagner de l'argent. Comme il était très-économe et très-entendu, il avait toujours un certain fonds de réserve, qu'il prêtait par petites sommes et à gros intérêts aux paysans qui avaient besoin d'argent comptant ; ceux-ci payaient rarement bien exactement et aux époques convenues, et lorsqu'il était bien certain de leur solvabilité, il leur accordait volontiers des renouvellements, mais à des conditions encore plus dures que les premières. Quand, au contraire, il ne voyait pas avec eux ses sûretés pour une somme plus forte, il les forçait au remboursement par des frais énormes qui les ruinaient sans retour, et lui faisaient un tant d'ennemis. Ces vols, car quel autre nom donner à une pareille conduite, lui avaient déjà réussi pendant plusieurs années, lorsqu'enfin, poursuivant une fois un débiteur dont le neveu était avocat dans une petite ville des environs, celui-ci à qui son oncle conta ses embarras, lui conseilla de dénoncer Jérôme comme coupable d'usure : ce conseil plut au paysan qui, pour donner plus de poids à son accusation, détermina tous ceux que Jérôme avait ruinés par de semblables moyens, à venir déposer, contre lui. Accablé par tant de preuves réunies, et que fortifiaient encore les divers actes de sa vie, qui furent tous cités en plein tribunal, son procès ne fut pas long, et il

fut condamné à une amende de vingt mille francs, somme trois ou quatre fois plus forte que tous les profits qu'il avait encore pu faire dans son infâme trafic.

Une telle somme à payer devait nécessairement faire une brèche à sa fortune ; mais enfin ce n'était qu'une brèche, et il lui en restait encore assez pour vivre honorablement. Après quelques jours donnés au désespoir et à l'abattement, il reprit courage et résolut de s'arranger de manière à éviter désormais toute affaire avec la justice, et à réparer sa perte le plus promptement possible. Cependant pour satisfaire à sa condamnation, il lui était indispensable de faire une vente ou un emprunt ; comme il était dans l'indécision sur le choix de l'un ou de l'autre de ces moyens, un notaire des environs lui fit offrir une somme de douze mille francs qu'il avait à placer. Envoyant quelques bestiaux qui ne lui étaient pas absolument nécessaires, et quelques grains qu'il avait en réserve, il vit jour à faire sa somme avec cet emprunt, et il l'accepta au taux de cinq pour cent et remboursable dans un an.

Cette affaire ne fut pas seulement fâcheuse à Jérôme sous le rapport de l'argent, mais elle lui fut doublement pénible par les reproches et les insultes qu'elle donna occasion à sa femme de lui adresser : "Voilà le fruit de tes malices et de tes méchancetés, lui disait-elle sans cesse ; quand on veut tout avoir, on mérite de tout perdre ; celui qui médite la ruine des autres pour s'enrichir, ne doit s'attendre qu'à leur haine, et à tous les mauvais tours qu'ils pourront lui jouer ; s'il il dix fois plus fort et plus adroit que l'homme seul ne peut l'être, il faut qu'il succombe un jour ou l'autre sous les efforts réunis de tous les ennemis qu'il s'est faits." Le pauvre Jérôme, journellement exposé à mille gentilleses semblables qui, pour être des vérités, n'en étaient pas moins dures à entendre, harcelé, injurié, contrarié de tous côtés, ressemblait assez à un loup mal avisé qui, entré dans une bergerie pour y étrangler d'innocents agneaux, se verrait tout à coup assailli par une meute de hardis mâtiens, dont les morsures répétées ne laisseraient à son courage que le triste espoir de retarder de quelques minutes l'instant de sa mort.

Abandonné de tout le monde, Jérôme ne s'abandonna pas lui-même ; l'esprit toujours occupé de l'unique objet de ses soins, il ne négligeait pas une seule occasion de réparer les pertes qu'il avait éprouvées ; même il était d'une adresse incroyable, tantôt à deviner, tantôt à faire naître ces occasions. L'effrayante réputation de chicane, d'astuce et de mauvaise foi qu'il avait acquise dans tous les environs, le faisant généralement redouter, il savait en profiter pour intimider ceux que les circonstances forçaient à avoir quelques rapports avec lui ; et pour éviter les procès dont il manquait rarement de les menacer, ils lui faisaient souvent une grande partie des concessions qu'il réclamait ; mais malheureusement pour lui, tout cela ne portait que sur des affaires d'un très-mince intérêt, et il lui en eut fallu des centaines et presque des milliers pour compenser seulement la perte de son procès ; d'ailleurs tout ce qui lui paraissait profit, n'en était pas réellement un, car ceux qui avaient affaire à lui, connaissant son humeur, savaient, soit par la nature des marchandises qu'ils lui fournissaient, soit par le prix qu'ils en demandoient, soit par la négligence qu'ils apportaient à leur travail, si c'étaient des ouvriers, prendre d'avance leurs précautions de manière à ne lui en donner que pour son argent.

Mais une occasion plus digne d'exercer ses talents se présenta bientôt. Un jour qu'il allait à la ville, il rencontra dans un cabaret, à moitié chemin, un homme chargé d'aller afficher dans tous les villages des environs l'annonce de cent journaux de terre nouvellement défrichées, à louer par adjudication publique le 17 février. Jérôme dont l'esprit, comme je l'ai déjà dit, était inventif, conçut de suite le parti qu'il pouvait tirer de la rencontre. Ces terres, qui se trouvaient à une grande proximité de sa ferme, lui convenaient parfaitement, et il résolut de tout tenter pour les obtenir au plus bas prix possible. Il conduisit le porteur des affiches dans un cabinet séparé ; et après l'avoir fait boire copieusement, avec quelque peu d'argent qu'il lui donna ensuite, il obtint de lui tout ce qu'il voulait ; c'était d'ailleurs fort peu de chose, un seul chiffre à changer. Ayant demandé une plume et de l'encre, au moyen d'une tête et d'une queue pour le 27 au lieu du 17, et il eût ainsi la certitude d'éloigner tous les concurrents qui aurait pu être tentés d'enchérir sur lui.

Ses mesures ainsi prises, et après s'être assuré de la discrétion du porteur en lui promettant vingt francs payables après l'adjudication, si d'ici là il ne parlait nullement de leur rencontre et des suites, il crut pouvoir se promettre un succès d'autant plus heureux qu'il le mettait à même de recéder à un autre fermier qui en avait envie, et qui le lui avait déjà demandé plusieurs fois ; le bail d'un autre

marché de terre qu'il tenait, et qui, fort éloigné de chez lui, était par conséquent beaucoup moins avantageux. Il se rendit donc le 17 chez le notaire chargé de l'adjudication, et comme il s'y attendait bien, il n'y trouva pas un grand nombre d'amateurs; deux payans seulement que le notaire avait eu occasion d'en instruire directement, et qui avaient été assez prudents pour ne rien dire de l'erreur contenue dans l'affiche, s'y étaient rendus; voyant Jérôme venir sur leurs brisées et connaissant toute la convenance dont ce marché était pour lui, ils se doutèrent bien qu'il ne leur laisserait pas adjuiger facilement, et après les premières enchères toujours insignifiantes par leur bas prix, Jérôme leur ayant proposé à chacun cent francs pour acheter leur désistement, ils ne couvrirent pas sa dernière offre, et il eut le marché pour hardiment mille francs de redevance moins qu'il ne valait.

« Pour cette fois, se dit Jérôme en retournant chez lui tout joyeux. j'ai fait une bonne affaire, et à moins que le diable ne s'en mêle, je ne sais pas comment je pourrais m'en trouver mal; ce qui est écrit est écrit, les terres sont bien à moi pour dix-huit ans, et Guillaume ne sera pas assez bête pour refuser de prendre mon marché des *Bas-Fonds* qui est à sa porte, et qu'il me persécute pour avoir depuis deux ans; je pourrai même probablement lui faire payer un bon *pot-de-vin*, si j'arrive à lui parler avant qu'il ait connaissance de mon marché, et à coup sûr je n'y renoncerai que si je ne peux pas faire mieux.

Il n'est pas nécessaire d'être un fripon, ni même un *malin* pour faire une affaire avantageuse, et alors quand le père de famille rentre chez lui, en rapportant la nouvelle, il est reçu avec une joie générale: chacun réalise de zèle et d'amour pour le complimenter: femme, enfans, domestiques, tout le monde se met de la partie: doux baisers, tendres caresses, propos flatteurs sont sa digne récompense, et pour fêter un bon époux, un bon père, un bon maître, chacun craint toujours de n'en pas faire assez. Telle ne fut pas la rentrée de Jérôme chez lui; il voulut faire partager sa joie à Rosalie; mais celle-ci toujours fidèle à la haine qu'elle lui avait jurée, loin de s'en réjouir, n'hésita pas à lui répondre: « Si tu en es content, je dois donc en être fâchée, car il ne peut plus rien exister de commun entre nous.—Eh quoi! lui dit-il d'un ton doucereux qu'il crut propre à l'adoucir, tu ne m'aimes donc plus?—Est-ce que je t'ai jamais aimé, misérable? ne te souviens-tu plus par quelle fourberie tu as obtenu mon consentement à notre mariage?—Si tu ne t'en réjouis pas par amour pour moi, au moins tu devrais voir avec plaisir un succès qui raccommode si bien nos affaires.—Quel intérêt pourrais-je y prendre? je n'attends ni ne veux rien de toi; j'ai ma dot qui me suffira toujours, et à laquelle je ne te laisserai jamais toucher: nous n'avons pas d'enfans; rien ne m'empêche donc de te souhaiter autant de mal que tu m'en as fait, et je ne serai contente que quand je te verrai aussi pauvre que tu as voulu être riche aux dépens des autres. »

Jérôme se consola des rigueurs de sa femme, en pensant qu'il mettrait bon ordre à ce que ses vœux ne fussent jamais accomplis, et pour en éloigner encore plus le moment, il voulut, dès le lendemain matin, aller trouver Guillaume et s'arranger avec lui pour la cession du marché de terres que celui-ci désirait depuis longtemps. Sa proposition fut reçue avec joie, et il fut même la faire valoir tellement bien, qu'il obtint la promesse d'un *pot-de-vin*, de cinquante louis payables après que le propriétaire aurait consenti à cet échange de fermier. Comme Guillaume avait en solvabilité et en probité tout ce qu'il fallait pour satisfaire un maître, Jérôme ne vit dans cette condition qu'un retard de peu de durée, et ne doutant pas que monsieur Boisselet, son propriétaire, n'acceptât volontiers cette proposition, il prit jour avec Guillaume, au dimanche suivant, pour aller ensemble lui faire ratifier cet accord.

Suite et fin au prochain numéro.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UNE PERSONNE désirerait trouver une place comme MAÎTRE-CHANTRE et INSTITUTEUR pour une ÉCOLE-MOÛLE.

S'adresser à ce Bureau en donnant les conditions et le prix.

Un Instituteur marié, capable d'enseigner le Français et l'Anglais, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. et même la langue latine, s'il était besoin, pouvant aussi remplir la charge de chantre, demande une place. S'adresser à ce bureau.

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le Français, l'arithmétique, quelques notions d'histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. S'adresser à M. le Curé de St. Jude.

PROSPECTUS

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
Carte Géographique
DU
CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, L'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses, les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, L'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY,

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, Libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. ANTOINE VINET,
Publié par J. B. DUPUY,
Imprimé par J. A. PLINGUET.